



Vie locale

Commémoration du 11 novembre

Mardi 11 novembre 2014 à 11 heures, départ place de Lorette.
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Rappel : 13 décembre : Arbre de Noël :

Un goûter, une animation à partir de jeux seront offerts aux enfants le samedi 13 décembre.

14 décembre : Repas des anciens : il aura lieu le dimanche 14 décembre. Ceux qui, POUR RAISONS DE SANTÉ ne pourront pas participer recevront un panier garni.

La chorale « harmonie par le chant » animera cette manifestation.

22 novembre : Repas Team kagouille

Cette association organise un repas le 22 novembre à la salle des fêtes.

Au menu pour 16 € :

Kagouilles ou confit de canard

Fromage

Dessert

Pour les inscriptions : 07 81 46 37 72

19 novembre : atelier de calligraphie : Bibliothèque Lorette

Le Japon s'invite dans les bibliothèques du Réolais en Sud Gironde du 22 octobre au 23 novembre 2014.

Si vous souhaitez apprendre à apprivoiser les nuances de l'encre, la forme et le rythme du trait pour aboutir à des compositions esthétiques de lettres et d'espaces dans l'esprit de la calligraphie japonaise, venez à la bibliothèque de Saint Michel de Lapujade, un atelier calligraphie sera organisé le mercredi 19 novembre à 15h. A partir de 7 ans. Durée : 2 heures. Sur inscription au 05.56.71.93.37.

Mardi et jeudi : Permanences du Maire

Le maire est présent à la mairie les mardi et jeudi de 10 h à 12 h.

Si vous le souhaitez, il peut vous recevoir sur rendez-vous, ces jours-là, mais aussi le vendredi soir ou un autre jour suivant disponibilités (06 47 15 66 32).

**Recensement de la Population du
15 janvier au 14 février 2015**

Une nouveauté cette année, vous pourrez répondre au questionnaire par internet. L'agent recenseur se présentera à votre domicile et vous proposera de répondre en ligne. Les réponses seront toujours confidentielles mais cela sera plus simple car un système de filtres permettra de se limiter aux seules questions qui concernent la personne. D'autres informations vous seront transmises lors des prochains bulletins d'informations.

Jusqu'au 31 décembre : Inscriptions sur les listes électorales

Des élections (départementales et régionales) auront lieu en mars et décembre 2015.

Vous pouvez vous faire inscrire sur les listes électorales en mairie dès maintenant, jusqu'au 31 décembre.

Mise à disposition de la salle des fêtes...



Petite salle



Local stockage



Cuisine

Pour vos repas de famille, n'hésitez pas à utiliser notre salle des fêtes rénovée qui dispose outre la grande salle, d'une petite salle pouvant accueillir une trentaine de convives. La cuisine est équipée de matériel neuf : lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, table de travail, friteuse, et d'un piano-gaz et de la chambre froide ... La commune n'a pas fait l'acquisition de vaisselle.

Tarifs

	Commune	Hors commune
Petite salle	40 €	non
Grande salle	80 €	40 €
Caution	400 €	400 €
Associations	Gratuit	Gratuit pour A.G.
Supplément chauffage	30 €	30 €

Démarches administratives

Pièce désirée	Où s'adresser	Documents ou renseignements à fournir
Copie ou extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) :	Mairie lieu de l'acte	Suivant mairie : Pièce identité, livret famille, justificatif domicile, lettre type
Carte d'électeur	Mairie	Carte identité, justificatif domicile
Carte d'Identité	Mairie domicile	2 photos, acte naissance ou ancienne carte, justificatif domicile...
Passeport	Mairie de La Réole sur rendez-vous	Acte naissance, 2 photos, justificatif domicile, timbre fiscal...
Dossier APA	Mairie domicile	Divers
Duplicata Livret de famille	Mairie domicile	Date et lieu de l'acte de mariage et/ou naissance des enfants
Duplicata permis de conduire	Préfecture de Bordeaux	Voir sur site internet de la préfecture : gironde.gouv.fr
Certificat d'immatriculation	Sous Préfecture Langon ou Marmande	Voir sur site internet de la préfecture : gironde.gouv.fr
Etc...		

Site internet

Vous pouvez consulter le site internet de la commune <http://stmicheldelapujade.free>
Vous y trouverez les comptes rendus des réunions et différentes informations.

Adresse mail mairie
saint.michel.de.lapujade@wanadoo.fr

Compte rendu sommaire de la réunion du 1^{er} octobre 2014

Employé communal

Monsieur CRUBILIER a remis sa démission à compter du 1^{er} octobre 2014

Monsieur le Maire a pris un arrêté, en date du 23 septembre 2014, acceptant cette démission.

Gestion espaces verts et entretien bâtiments

A compter de 2015, l'entretien des espaces verts et des cimetières (tonte, débroussaillage, désherbage et élagage) sera assuré par l'entreprise LESCOUZÈRES Jean-Pierre de Roquebrune

Entretien des bâtiments

* Des devis de peinture ont été demandés pour la salle des fêtes et le logement de St Michel..

* Rideaux salle des fêtes : Lors de l'utilisation de la salle en journée, le soleil est très gênant. Au vu des devis, le conseil municipal décide de reporter cette décision.

Contrats d'assurance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une révision du contrat auprès de GROUPAMA. Une économie de près de 2 000 € va être réalisée.

Bibliothèque : le point

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de proposer aux bénévoles de la bibliothèque un fonctionnement au sein de l'association « Bibliothèque municipale » toujours existante.

Installation d'un élevage de veaux en batterie sur la commune

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Monsieur LABAN du Lot et Garonne pour l'installation d'un élevage de veaux en batterie, de 400 unités au dessus de l'actuel élevage au lieu-dit « Saint Laurent » appartenant à Monsieur COLOGNI Daniel. Monsieur LABAN est le fils des exploitants de l'élevage existant.

Une telle installation nécessite une extension du réseau d'électricité. Monsieur DAGUERRE (interlocuteur privilégié d'ERDF), questionné par Monsieur le Maire, nous a informé que la prise en charge financière de cette extension serait à la charge du porteur de projet.

Après débat, le conseil municipal estime que cette installation (qui ne concerne pas un habitant de la commune) n'apportera pas de création d'emplois, ne procurera pas de rentrées financières (TH et TF) à la commune, que les travaux ne devraient pas être effectués par des entreprises locales mais, par contre, engendrera des nuisances (notamment olfactives).

Monsieur le Maire propose un vote : Pour : 2 / contre : 3 / abstention : 4. Cette demande est donc rejetée.

Travaux des commissions communautaires

Rappel du contexte :

Au 1^{er} janvier 2014, les communautés du Pays d'Auros et du Réolais ont fusionné. 3 communes de la Communauté de Communes du Monségurais ont été rattachées à la nouvelle CDC du Réolais en Sud Gironde ainsi créée : Monségur, St Vivien de Monségur et Roquebrune.

Les anciennes Communautés de Communes exerçaient leurs compétences : économie, tourisme, enfance-jeunesse, voirie... de façon différente, à des tarifs différents notamment pour les services à l'enfance, tels les centres de loisirs. Or, ces compétences et ces tarifs devront être harmonisés pour l'ensemble des communes membres avant le 31/12/2015.

Ce travail d'harmonisation est confié pour partie aux commissions.

A titre d'exemple concernant la voirie :

Pour les communes d'AUROS : les communes avaient transféré à la CDC, la totalité de leur voirie communale pour l'aménagement et l'entretien ainsi que les travaux de faucardage.

Pour les communes du Réolais : seulement 28 km de voirie communale avaient été transférées par 20 communes (3,5 km pour St Michel) 3 communes n'avaient rien transféré ; les travaux d'aménagement, d'entretien du surplus de voirie communale ainsi que les travaux de faucardage restaient de la compétence des communes.

Pour les 3 communes du Monségurais, la totalité des voies communales et des chemins ruraux revêtus avait été transférée à la CDC pour l'aménagement et l'entretien de la bande de roulement.

Au 1^{er} janvier 2016, la situation devra être identique pour les 38 communes de la nouvelle CDC : ainsi pourraient être transférés à la CDC l'intégralité de la voirie communale et des CR revêtus des 38 communes ainsi que les travaux de faucardage. Mais d'autres choix sont possibles.

Calendrier des commissions :

Commissions	Sport et vie associative :	8 octobre	Loupiac de La Réole
	Petite enfance – jeunesse :	23 et 28 octobre	La Réole
	Urbanisme :	04 novembre	Monségur
	Tourisme :	05 novembre	Gironde S/Dropt
	Économie :	18 novembre	Ponduurat

Les documents de travail et les comptes-rendus des différentes commissions communautaires sont consultables en mairie (documents trop volumineux pour une diffusion dans le bulletin d'informations).

Agenda du Maire

30 octobre	10h	Langon	Rendez-vous avec Mme CHOQUET (DDTM) : élaboration carte communale
31 octobre	10h30	Bordeaux	Rendez-vous avec Mme MAILLET, Architecte des Bâtiments de France : élaboration carte communale
03 novembre	18h30	Mazères	Réunion-débat Plan Départemental Habitat
04 novembre	18h30	Monségur	Commission (CdC) Urbanisme
04 novembre	21h	Casseuil	Comité Syndical du SIVU (transports scolaires)
05 novembre	20h30	St Michel	Conseil Municipal
06 novembre	19h	La Réole	Bureau des Maires
11 novembre	11h	St Michel	Commémoration du 11 novembre
12 novembre	18h	Massugas	Comité Syndical USTOM
18 novembre	18 h	Massugas	Bureau USTOM
	18H	Ponduurat	Commission (CdC) Économie
19 novembre	14h	Langon	Séminaire SCOT
20 novembre	18h	Massugas	Comité Syndical USTOM
	20H30		Conseil communautaire

Dernière minute

Dépôts sauvages interdits

Tout dépôt sauvage est interdit près de la borne d'apport volontaire du verre et sur le territoire de la commune.

La borne d'apport volontaire du verre semble être prise pour une déchetterie, à charge pour la commune de ramasser ces déchets.

Un arrêté municipal a été pris et affiché près de la borne.

Les infractions constatées seront sanctionnées par une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 €.